

>>> Flash info

Les difficultés probables d'approvisionnement en électricité durant l'hiver ainsi que l'augmentation considérable des coûts doivent nous inciter à anticiper.

Vous trouverez ci-dessous des informations pouvant vous être utiles compte-tenu des risques de coupure annoncés.

Afin de limiter l'augmentation sur le budget communal, le conseil municipal a décidé de limiter les horaires de l'éclairage public et de revoir les modalités tarifaires de location de la salle municipale.

Les élus restent mobilisés face à cette situation inédite pour trouver les solutions appropriées.

Eclairage public

NOUVEAUX HORAIRES

Depuis début novembre, de nouveaux horaires d'éclairage public ont été mis en place afin de réduire la consommation électrique de la commune.

Le matin, les horaires restent inchangés pour garantir la sécurité des déplacements des collégiens et des lycéens. L'allumage a lieu à 6 heures 45 du lundi au vendredi. Il n'a pas lieu le week-end.

Le soir, l'extinction de l'éclairage a lieu à 21h30. L'extinction le matin et l'allumage le soir sont réalisés en fonction de la luminosité grâce à une cellule photoélectrique.



Salle municipale

NOUVEAUX TARIFS

Le conseil municipal a voté de nouveaux tarifs de location de la salle municipale. Suite à l'augmentation des coûts, la consommation électrique sera désormais relevée et facturée au locataire.

Ces nouveaux tarifs seront appliqués à partir du 1er novembre.

Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune : bussac-sur-charente.fr/infos_pratiques

Alimentation en électricité



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

RISQUES DE COUPURE

Le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu d'octobre 2022 à mars 2023.

Enedis pourrait mettre en œuvre des opérations de coupures localisées, temporaires (de 2 heures maximum) au moment des pics de consommation du pays, entre 8 h et 13 h et entre 18 h et 20 h.

Vous pouvez dès à présent suivre, au jour le jour, la météo de l'électricité sur le site monecowatt.fr, un dispositif prévu pour signaler les périodes de tension sur le système électrique et promouvoir les gestes d'urgence. En vous inscrivant sur ce site vous recevrez en temps réel les alertes de coupure si elles devaient avoir lieu.

Télévision: COUPURE DES CHAÎNES DE TF1 SUR LA TNT DANS NOTRE DÉPARTEMENT

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler le numéro suivant : 01 41 41 12 34 (prix d'un appel local).